

Délégation départementale du Val d'Oise

Département Santé Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Destinataire(s) :

MAIRIE DE PRESLES

SUEZ EAU FRANCE - HAUT DE FRANCE

SYNDICAT DE MOURS-NOINTEL-PRESLES

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

SYNDICAT DE MOURS-NOINTEL-PRESLES

Commune de : PRESLES

Prélèvement et mesures de terrain du **20/02/2026 à 09h15** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : MOURS NOINTEL PRESLES (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : PRESLES 13 RUE DE LA REPUBLIQUE - ECOLE PRIMAIRE DU
NANTOUILLET

Code point de surveillance : 0000002849 Code installation : 000110

Type d'analyse : PCPCL

Code Sise analyse : 00190907 Référence laboratoire : H.2026.405-1

Numéro de prélèvement : 09500188364

Conclusion sanitaire :

Teneur en perchlorates dépassant le seuil de 4 µg/L préconisé par l'AN SES pour les nourrissons de moins de 6 mois, mais qui reste néanmoins inférieure à 15µg/L, valeur très protectrice préconisée par l'ANSES pour les femmes enceintes. En conséquence, il est recommandé de limiter l'utilisation de cette eau pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois.

(PLV-09500188364 - page : 1)

Le vendredi 13 mars 2026

Pour le Directeur Général et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

			Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Maxi
Contexte Environnemental							
Température de l'eau	9,8	°C				25	
			Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Maxi
DIVERS MINERAUX							
Perchlorate	4,01	µg/L					

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1